

Demande de renseignement pour obtention dun permis blanc

Par guigui39170, le 27/05/2019 à 09:06

Bonjour et merci pour votre aide. Je relate les faits brièvement. Mercredi dernier contrôle alcoolémie. Je savais être au dessus du seuil et suis donc passer pour rentrer à 200 mètres. Stationné puis rentré à domicile les gendarmes m'ont cherché en vain mais ma compagne leur a demandé vous cherchez qui.. De ce fait ils ont su que j'étais là et mon fait descendre pour un contrôle. Du coup taux de 0.9 et "refus d'obtempérer". J'ai reçu un papier mindiquant 6 mois de suspension. N'ayant pas été controlé au volant puis je prétendre à un permis blanc pour les trajets domicile travail et pour les week end de garde ou je récupère ma fille...? D'avance merci pour votre réponse. Bonne réception. Cordialement

Par jodelariege, le 27/05/2019 à 09:55

bonjour

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14855

votre état alcoolique empêche l'obtention du permis blanc.

vous ne vous êtes donc pas arrêté lors du contrôle de l'alcoolémie? les gendarmes ont donc pris votre plaque et vous ont suivi à la maison...

Par amajuris, le 27/05/2019 à 09:59

bonjour,

le permis blanc n'existe plus.

dans votre situation, le recours à un avocat spécialisé en droit routier me semble nécessaire. vous pouvez consulter ce lien:

https://www.franck-cohen-avocat.fr/retrait-permis/permis-blanc.html salutations

Par kataga, le 27/05/2019 à 11:29

Bonjour Amatjuris,

[citation]

dans votre situation, le recours à un avocat spécialisé en droit routier me semble nécessaire. vous pouvez consulter ce lien:

https://www.franck-cohen-avocat.fr/retrait-permis/permis-blanc.html

[/citation]

Sauf erreur de ma part, le lien que vous avez fourni ne correspond par au cas de guigui3970 qui n'est ni en suspension judiciaire ni en invalidité de son permis de conduire suite à une 48SI et donc perte de tous ses points...

Cet article de ce blog qui s'attarde inutilement sur les règles antérieures à 2004 est confus, bavard, voire même erroné ... (le "permis blanc" existe toujours mais uniquement dans certains cas que d'ailleurs l'auteur mentionne lui-même ...!!)

Guigui3970 fait l'objet d'une suspension administrative et il n'a clairement aucune chance d'obtenir un "permis blanc" ni une suspension administrative de la suspension dont il fait l'objet ...

Par **amajuris**, le **27/05/2019** à **15:00**

comme guigui indique simplemment " J'ai reçu un papier mindiquant 6 mois de suspension." difficile de savoir de quel type de suspension, il s'agit.

Par **kataga**, le **27/05/2019** à **17:47**

Vu qu'il dit que les faits ont eu lieu mercredi soit moins d'une semaine, on peut supposer sans grand risques de se tromper que c'est une suspensions administrative ...

Car les juges en droit routier ne sont jamais aussi rapides ..